

Commission des « Championnats MOSELLE Seniors »  
PV de la réunion du 25 juin 2026 tenue voie électronique

Président de séance : Henri VIGNERON  
 Délégué du CD : Benoît DEHLINGER  
 Secrétaire de séance : Henri VIGNERON, délégué du Comité de Direction  
 Présents : Michel WIRIG, Roberto DELLA MÉA, Michel GOTTE, Jamel GUESMIA,  
 Patrice KIHLE, Anthony SARTORI, Pierre TAESCH,  
 Assiste : Pascale NAUDIN, responsable du service Compétitions

**1. Montées et descentes des différents championnats**

Pour établir la liste des équipes autorisées à accéder au niveau supérieur et celle des équipes rétrogradées au niveau inférieur, il est tenu compte :

- du règlement « Championnat MOSELLE Seniors »
- de l'organigramme adapté adopté par le Comité de Direction publié avant le début des championnats et le 26 mai 2024 à titre de rappel.
- des observations des clubs qui sont parvenues au Service Compétitions après le PV de la réunion du 18 juin 2026.

Descentes d'équipes mosellanes de R3 en D1 :

AUGNY, VALMONT, FLEURY, HOMBURG HAUT 2, MONTIGNY 2, METZING

Le tableau des montées et des descentes à l'issue de la saison 2025-2026 :

	MONTÉES	DESCENTES
<b>D1 Uniassurance</b>		
Groupe A	HAYANGE FC BERTRANGE	PIERREVILLERS ALGRANGE 2 TREMERY 2
Groupe B	MAGNY RS 2	AMNEVILLE CSO 2 WOIPPY ES
Groupe C	NOUSSEVILLER US 2	REMERING VILLING US FOLSCHVILLER FC SARRALBE FC
Groupe D	RIMLING ERCHING ES ROHRBACH BINING FOND	BÉTTBORN HELLERING SARREBOURG FC 2
<b>D2</b>		
Groupe A	HAYANGE FC 2	SEREMANGE RS
Groupe B	ENNERY JSO	LORRY PLAPPEVILLE FC VOLSTROFF AS
Groupe C	LA MAXE RS	DT LES PONTS FC 2 NOVEANT FC 2 WOIPPY FC
Groupe D	VERNY LOUVIGNY 2	STE BARBE AS REMILLY JA
	MERLEBACH SO 2	CREUTZWALD SR 2

Groupe E		FILSTROFF US
Groupe F	FARSCHVILLER FC	STIRING CS 2 GROSTENQUIN
Groupe G	NEUFGRANGE SILTZHEIM	ORMERSVILLER
Groupe H	CHATEAU SALINS	GOSSELMING SR SCHAEFERHOF DABO AS ABRESCHVILLER FC

<b>D3</b>		
Groupe A	AUDUN JS 2 KONACKER AS	OEUTRANGE FC GARCHE ES 2
Groupe B	MONDELANGE FC DISTROFF JS	NEUFCHEF AS GUENANGE FC
Groupe C	UCKANGE 3	FLORANGE US 2 HETTANGE FC 3
Groupe D	ST JULIEN METZ 2	COURCELLES CHAUSSY US VIGY US
Groupe E		METZ PORTO AS MORHANGE AS 3
Groupe F	METZ ESAP 2 METZ ARSENAL AF	LESSE CS MAGNY FC
Groupe G	HESTROFF US EBLANGE FC	VOLMERANGE BOULAY MJC REMERING VILLING US 2
Groupe H	L'HOPITAL SC 2 CARLING FC	HOMBOURG HT SSEP 3 FOLSCHVILLER 2
Groupe I	ALSTING SPICHEREN US 2	HAMBACH FC 2 HUNDLING US
Groupe J	ACHEN ETTING SCHMITTVILLER 3 RIMLING ERCHING 2	PT REDERCHIG SIERSTHAL KALHAUSEN 2
Groupe K	VERGAVILLE JF	FREYBOUSE AS 2 FRANCALTROFF FC
Groupe L	BROUVILLER AS	DANNELBOURG FC 2

<b>D4 NIVEAU 1</b>		
Groupe A	BERTRANGE TS 2 GUENTRANGE US 2 VOLMERANGE6LES-MINES 2	
Groupe B	ROMBAS UL 2 MONDELANGE FC 2 FONTOY US 2 KUNTZIG JS	
	METZ AZZURRI AC	

Groupe C	LA MAXE 2 MONTROY FLANVILLE FC PELTRE AS	
Groupe D	ST JULIEN METZ AS 3 CHATEAU SALINS FC 2 CHATEL US 3 LUCY FR FJ	
Groupe E	RECHICOURT AS BROUVILLER 2 HILBESHEIM 2	
Groupe F	GROS REDERCHING ES BAERENTHAL SR	
Groupe G	FORBACH WIESBERG FC DIEBLING CS ROUHLING US 2	
Groupe H	PORCELETTE FC HELLIMER AS 2	

**Le tableau ci-dessus est communiqué sous réserves des modifications qui pourraient y être apportées à la suite de décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours.**

**. Renonciation l'accession :** en vertu de l'article 10.7 du règlement « Championnats MOSELLE Seniors », les clubs ont la possibilité de renoncer à l'accession de leur équipe.

Date limite pour porter cette décision à la connaissance du DMF (Service Compétitions) : 1<sup>er</sup> juillet 2026

**. Demande de rétrogradation :** en vertu de l'article 11.5 du règlement « Championnats MOSELLE Seniors », les clubs peuvent demander la rétrogradation de leur équipe.

Date limite pour porter cette décision à la connaissance du DMF (Service Compétitions) : 1<sup>er</sup> juillet 2026.

### **. Possibilités de recours**

Les décisions relatives aux montées et descentes de la saison 2025-2026 établies par la Commission des "Championnats MOSELLE Seniors" sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du DMF dans le délai de **deux jours** à compter du lendemain de la publication du présent PV.

L'appel devra être interjeté selon les dispositions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF :

- par voie électronique au président de la Commission d'appel à District Mosellan de Football à l'adresse « [appel@moselle.fff.fr](mailto:appel@moselle.fff.fr) »

ou

- par lettre recommandée au président de la Commission d'appel à District Mosellan de Football adressée au 8, rue du stade 57050 LONGEVILLE-LES-ST AVOLD.

## **2. Le calendrier général seniors**

La commission établit un calendrier général des championnats et des coupes des seniors pour la saison 2026-2027. Celui-ci sera présenté pour validation au Comité de Direction lors de sa réunion plénière du 3 août 2026 pour adoption.

## **3. Divers**

La prochaine réunion est fixée au mardi 4 août 2026 à 15 heures. Les groupes des quatre niveaux pour la saison 2026-2027 seront alors constitués.

Metz, le 25 juin 2026  
Rédaction du PV : Henri VIGNERON